



Veille info-Novembre 2023

COOPERATIVE EMRYS, un levier simple pour augmenter le budget de votre asso et votre pouvoir d'achat personnel en même temps!

Célèbre coopérative d'achats groupés pour soutenir le pouvoir d'achat, EMRYS permet aux associations d'adhérer GRATUITEMENT et ainsi de percevoir des dons réguliers issus du programme de fidélité. Vous pouvez aussi doubler les avantages en parrainant vos adhérents et ainsi percevoir des bons d'achats pour vos dépenses courantes !

Info et parrainage en nous contactant directement :
juliesanconseil@gmail.com

ADHÉSION GRATUITE POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS



A NE PAS MANQUER CÔTÉ PRO !

FOCUS DERNIERE LIGNE DROITE POUR LES OPERATIONS FISCALES !

PRIME PEPA POUR VOS SALARIES

ON FONCE et on profite de ce dispositif fiscal qui ne SERA PAS RECONDUIT en 2024...

C'est la possibilité de verser jusque 6 000 euros par salarié SANS impôt pour lui et SANS cotisation sociale pour la structure. **ATTENTION IL FAUT FAIRE FIGURER LA PRIME ET LA VERSER AVANT LE 31/12**

CHEQUES CADEAUX CHEQUE ANCV

Bientôt Noel ? un mariage ? une naissance ? bref autant d'évènements qui vous permettent en tant qu'employeur d'offrir des chèques cadeaux dans la limite de 183 euros SANS cotisation SANS impôt

Cadeaux aux salariés : le plafond d'exonérations sociales Pour être exonéré de cotisations de sécurité sociale, le montant des bons d'achat et cadeaux attribués à un salarié ne doit pas excéder 5 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale, par événement et par année civile, **soit 183 euros en 2023.**

GESTION DES DONS

ASSOCIATIONS: Vous avez perçu des DONS cette année ? Pensez à respecter le formalisme avec la déclaration annuelle du montant global et du nombre de reçus émis sur le site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-des-dons>

CONTRIBUABLES : vous pouvez faire des dons et obtenir une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de votre revenu net imposable donc un don de 100 euros ne vous coute que 33 euros, MAIS vous donnez 100 euros à l'association de votre choix !



FOCUS FORMATION

Tic Tac il en reste que 3 mois profiter de votre BUDGET DE FORMATION.....

AUTO ENTREPRENEUR commerçant AGEFICE :

3500 euros en 2023

AUTO-ENTREPRENEUR artisan FAFCEA doublement du budget: 3000 euros

GRAND RETOUR DU FNE pour les associations avec un budget de plus de 5000

euros pour AFDAS ET UNIFORMATION

FNE POUR LES ASSOCIATIONS Réservée aux structures employeuses (hors contrat d'apprentissage), vous cotisez chaque année pour la formation en général auprès de l'AFDAS/ UNIFORMATION et vous devez utiliser le budget dans l'année, sinon, il est perdu !!!

Ça sert à quoi ? Formation en marketing digital, formation en gestion, formation métier, formation bureautique, formation WEB et bien plus !

Comment faire ? Juste contactez-nous et nous réalisons une étude personnalisée SANS ENGAGEMENT !

Je vous accompagne dans la demande de prise en charge afin de capter ce budget, contactez-moi avant le 30/11 pour me confirmer votre accord ou pas.

Vous avez été satisfait de mon accompagnement, des conseils reçus, des subventions.

Prenez 2 minutes de votre temps et laissez votre avis en cliquant ici

<https://g.page/r/CTBG3Vc14r7XEEM/review>

Julie San Conseil

<https://www.juliesanconseil.com>

2 Rue Sylvain Gagnière, 84000, AVIGNON

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.



[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

